Dominique de Montvalon
Avocat général
Cour de cassation

Quai de l'Horloge
75055 PARIS
RP

Paris, le 23 mai 2013

Monsieur le Président,

Vous m'avez fait l'honneur de me demander mon avis sur le projet de loi n° 1123 relatif à la transparence de la vie publique.

Je vous en remercie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération.

Monsieur le Président
de la Commission des lois
de l'Assemblée nationale
101 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP